

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève au Gosier : le syndicat quitte la table des négociations ce mercredi 7 avril

GOSIER, LE 7 AVRIL 2021 — Cédric CORNET, maire du Gosier, président de la CARL, s'est assis mardi après-midi à la table des négociations avec le syndicat UTC-UGTG pour poursuivre les négociations entamées sur le plan départemental conformément au courrier transmis en date du 31 mars 2021 par le président de l'association des maires de Guadeloupe au secrétaire général de l'UTC-UGTG. Les échanges se sont achevés un peu après 22 heures hier soir. **Elles ont repris ce mercredi 7 avril, en fin de matinée, à la salle des délibérations de la mairie du Gosier**, en présence de l'autorité territoriale et des représentants du syndicat. Les négociations n'ont pas abouti, malgré les efforts consentis par le maire.

En effet, alors qu'ils étaient sur le point de signer un accord sur le 1^{er} point des revendications concernant la mise à jour de la carrière des agents, le syndicat a demandé au maire de créer un tableau d'avancement de grade complémentaire pour l'année 2020 alors que nous sommes en 2021 et que les tableaux d'avancement de grade 2020 de la collectivité ont déjà été transmis au Centre départemental de Gestion (CDG). De surcroît, cette procédure ne saurait aboutir car la procédure d'avancement de grade suppose la création préalable de postes au tableau des effectifs, et celle-ci ne peut en aucun cas être rétroactive. L'autorité territoriale était pourtant déjà d'accord pour faire avancer 53 agents supplémentaires en 2021 et non en 2020 permettant un strict respect de la réglementation en vigueur.

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 91 84 14 | issosse@villedugosier.fr
- Yannick ZÉBUS | 0690 57 63 33 | yzebus@rivieradulevant.fr

Une proposition jugée insatisfaisante par le syndicat, qui semble considérer que le Maire peut outrepasser la loi sur ce point. La position du Maire du Gosier est cependant très claire : il est enclin à entendre les nouvelles demandes formulées par le syndicat, qui cependant ne constituent pas un droit. Cette position est d'autant plus respectueuse des agents concernés que le syndicat sait parfaitement qu'en cas de signature d'un protocole non conforme à la loi, ce dernier sera privé d'effet par les services de l'Etat et notamment le Trésor Public.

Le maire du Gosier, Cédric CORNET, regrette vivement l'interruption des discussions par le syndicat et invite ses représentants à revenir à la table des négociations, dans l'intérêt bien compris de tous et particulièrement de la population gosierienne. Cette situation n'a que trop duré, impactant inévitablement la continuité des services publics.

Aussi, le maire mettra tout en œuvre pour ouvrir dès demain matin, les bâtiments communaux bloqués depuis le 2 mars 2021. Il invite donc les agents non grévistes à regagner leurs postes ce jeudi 8 avril aux horaires habituels.

Il informe également les parents d'élèves qu'un service de restauration scolaire reprendra lundi 12 avril 2021 dans des conditions qui seront précisées aux parents ultérieurement.